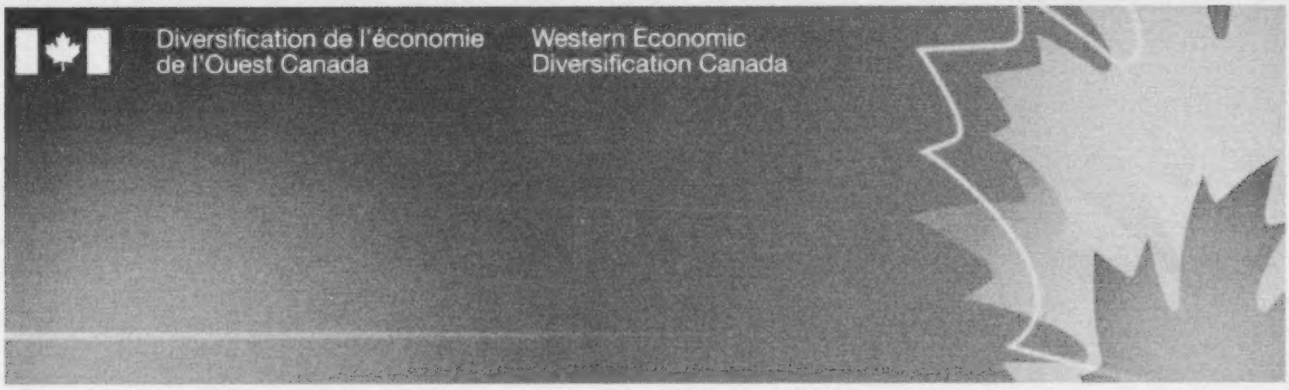

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

2015-2016

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre de la Santé

L'honorable Michelle Rempel, C.P., députée
Ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, 2015

N° de catalogue : Iu92-6/2015F-PDF

ISSN : 2292-3837

On peut consulter ce document sur le site Web de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à l'adresse http://www.wd-deo.gc.ca.

Le présent document est fourni sur demande en format de rechange.

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre 1

Message de la ministre d'État 3

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 5

Profil de l'organisation 5

Contexte organisationnel 6

Raison d'être 6

Responsabilités 6

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes 7

Priorités organisationnelles 8

Analyse des risques 13

Dépenses prévues 14

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 15

Tendances relatives aux dépenses de ministère 16

Budget des dépenses par crédit voté 16

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 17

Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien 17

Programme 1.1 : Développement des entreprises et innovation 18

Sous-programme 1.1.1 : Commerce, investissement et accès aux marchés 19

Sous-programme 1.1.2 : Productivité et croissance des entreprises 21

Sous-programme 1.1.3 : Constitution des capacités en matière d'innovation 22

Sous-programme 1.1.4 : Commercialisation de la technologie 24

Programme 1.2 : Croissance économique des collectivités 25

Sous-programme 1.2.1 : Programmes d'infrastructure 26

Sous-programme 1.2.2 : Développement des collectivités 28

Sous-programme 1.2.3 : Programme de développement des collectivités 29

Sous-programme 1.2.4 : Initiatives économiques ciblées 30

Programme 1.3 : Politique, représentation et coordination 32

Sous-programme 1.3.1 : Représentation et coordination 33
Sous-programme 1.3.2 : Analyse économique 35
Services internes 36

Section III : Renseignements supplémentaires 39
État des résultats prospectif 39
Tableaux des renseignements supplémentaires 39
Dépenses fiscales et évaluations 40

Section IV : Coordonnées de l'organisation 41

Annexe : Définitions 43

Notes en fin de texte 46

Message de la ministre

En tant que de ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), j'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du Ministère.

La création d'emplois et la croissance économique sont au cœur des priorités du gouvernement. Le Canada est un des rares pays à jouir d'une cote de solvabilité triple A, ce qui, de l'avis de notre gouvernement, fait foi du travail considérable que nous avons accompli. Notre prospérité économique témoigne des mesures prises par le gouvernement pour alléger les impôts, rembourser la dette, réduire le fardeau administratif et encourager le libre-échange et l'innovation.

En 2015-2016, DEO continuera d'axer ses efforts sur des orientations stratégiques qui visent à diversifier et promouvoir une économie de l'Ouest canadien solide qui favorise l'innovation et la diversification. Le soutien et les investissements de DEO dans des projets, des partenariats et des programmes stratégiques contribuent directement à la croissance économique, à la création d'emplois et à la prospérité de tous les Canadiens de l'Ouest.

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée

Message de la ministre d'État

En tant que ministre d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO), j'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du Ministère.

À la suite des vastes engagements pris dans l'Ouest canadien, DEO a établi un programme stratégique pour créer des emplois et solidifier la croissance économique tout en exécutant le mandat du Ministère, qui consiste à développer et à diversifier l'économie de l'Ouest canadien et à assurer l'innovation à ce chapitre.

L'Ouest canadien compte des innovateurs de premier ordre qui mettent au point de nouveaux produits et services qui ont un énorme potentiel commercial. Les entreprises ont toutefois de la difficulté à obtenir l'aide financière nécessaire pour commercialiser leurs idées, ce pour quoi nous avons lancé l'Initiative d'innovation dans l'Ouest (Initiative InnO). Cette initiative répond à un besoin clairement exprimé par les entreprises de l'Ouest canadien, en leur donnant accès à l'aide financière dont elles ont besoin pour faire passer des idées innovatrices et de nouvelles technologies de l'étape du laboratoire à celle de la commercialisation. Grâce à cette initiative, nous soutenons maintenant nos innovateurs, et il me tarde de voir les résultats de notre investissement.

En partenariat avec l'industrie, DEO continue également de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'Ouest canadien. Le Ministère fera des investissements ciblés et axés sur le marché pour permettre aux Canadiens de l'Ouest de bénéficier des possibilités de formation et d'acquérir les compétences nécessaires pour obtenir des emplois bien rémunérés et enrichissants. Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) est le principal programme par l'entremise duquel DEO peut atteindre cet objectif et faire des investissements stratégiques dans des initiatives qui améliorent et renforcent l'économie de l'Ouest canadien.

En complément aux projets mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative InnO et du PDEO, le Ministère continuera de défendre les intérêts de l'Ouest. Ainsi, nous continuerons de promouvoir les capacités dans les domaines de l'aérospatiale, de la défense et de la marine dans l'Ouest canadien, maintenant la position de chef de file de ces secteurs sur le marché mondial. Grâce à notre administration centrale dans l'Ouest canadien, nous sommes bien placés pour entendre les commentaires de chacun et nous fonder sur ceux-ci pour prendre des décisions éclairées. J'encourage tous les Canadiens de l'Ouest à profiter de nos ressources et à nous faire part de leurs réflexions afin que nous puissions continuer de tirer parti de nos réussites.

Pour l'avenir, DEO continuera de forger de nouveaux partenariats et de miser sur les partenariats existants en vue de créer encore de nouveaux emplois et de stimuler la croissance économique. Ensemble, nous montrons au Canada et au monde entier que l'« Ouest est en affaires ».

L'honorable Michelle Rempel, C.P., députée

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre(s) de tutelle :

Ministre de la Santé
Ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)

Administratrice générale :

Daphne Meredith, sous-ministre

Portefeuille ministériel :

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest

Instruments habilitants :

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien,[i] L.R.C. (1985), chap. 11, (4e suppl.)

Année d'incorporation ou de création :

1988

Autres :

Administration centrale – Edmonton (Alberta)

Bureaux – Vancouver (Colombie-Britannique)
Edmonton et Calgary (Alberta)
Saskatoon (Saskatchewan)
Winnipeg (Manitoba)
Ottawa (Ontario)

Contexte organisationnel

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux. La ministre de la Santé, épaulée par la ministre d'État chargée de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, est responsable de l'organisation.

Le Ministère exerce ses activités selon les dispositions de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, qui est entrée en vigueur le 28 juin 1988. Il est responsable du développement régional dans l'Ouest canadien, mandat dont il s'acquitte en élaborant et en favorisant des politiques, des programmes et des activités économiques en vue de promouvoir la croissance économique.

Responsabilités

Dans le cadre de son mandat, DEO met en œuvre, dans l'Ouest canadien, un éventail de programmes et d'initiatives pour créer des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et innovatrices. La base établie dans l'Ouest a permis au Ministère de favoriser, à l'échelle de l'Ouest canadien, d'importants partenariats avec des organisations économiques et communautaires, des établissements universitaires et des instituts de recherche, des groupes autochtones ainsi que les administrations provinciales et municipales.

Ces liens permettent au Ministère de cerner et de favoriser des occasions économiques dans l'Ouest et de veiller à ce que les intérêts et les perspectives de l'Ouest se reflètent dans le processus décisionnel national. Le Ministère continuera de profiter d'occasions et de mettre en œuvre des stratégies pour atténuer les risques et pour s'adapter aux changements dans un environnement dynamique et complexe.

DEO concentre ses activités dans trois secteurs de programme :

Développement des entreprises et innovation : DEO aide les petites et moyennes entreprises (PME) à se développer et à croître, à créer des emplois, à élargir leur marché, à augmenter leurs exportations et à devenir plus innovatrices et plus productives. Le Ministère aide les PME dans le cadre de leurs activités internationales et s'efforce d'attirer des investissements dans la région et d'aider les PME de l'Ouest à accéder aux possibilités de marchés publics. De plus, DEO favorise le développement et la croissance de l'économie du savoir en renforçant les capacités d'innovation et en appuyant la commercialisation de produits, de procédés et de services fondés sur le savoir.

Croissance économique des collectivités : DEO aide les collectivités de l'Ouest canadien à soutenir leurs économies locales et à s'adapter aux situations économiques changeantes par l'entremise des programmes ministériels et par la mise en œuvre d'initiatives nationales au nom du gouvernement fédéral. DEO aide également les organisations communautaires qui fournissent aux entrepreneurs de cette région les renseignements, la formation et les prêts dont ceux-ci ont besoin pour lancer et développer leur entreprise.

Politique, représentation et coordination : DEO trouve des occasions de renforcer l'économie de l'Ouest canadien et de coordonner des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans cette région. DEO s'efforce d'établir des relations stratégiques avec d'importants décideurs au Canada et collabore avec l'industrie de l'Ouest canadien en vue de l'obtention de contrats d'approvisionnement fédéraux relatifs à la défense.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

L'architecture d'alignement des programmes (AAP) fournit une vue d'ensemble des liens entre les programmes et les activités du Ministère et de la façon dont les résultats escomptés sont organisés pour contribuer à l'obtention du résultat stratégique de DEO.

Ces programmes constituant l'AAP du Ministère contribuent à faire en sorte que l'Ouest canadien continue d'apporter une forte contribution à la réussite économique du Canada.

Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien

1.1 Programme : Développement des entreprises et innovation

- **1.1.1 Sous-programme** : Commerce, investissement et accès aux marchés
- **1.1.2 Sous-programme** : Productivité et croissance des entreprises
- **1.1.3 Sous-programme** : Constitution des capacités en matière d'innovation
- **1.1.4 Sous-programme** : Commercialisation de la technologie

1.2 Programme : Croissance économique des collectivités

- **1.2.1 Sous-programme** : Programmes d'infrastructure
- **1.2.2 Sous-programme** : Développement des collectivités
- **1.2.3 Sous-programme** : Programme de développement des collectivités
- **1.2.4 Sous-programme** : Initiatives économiques ciblées

1.3 Programme : Politique, représentation et coordination

- **1.3.1 Sous-programme** : Représentation et coordination
- **1.3.2 Sous-programme** : Analyse économique

Services internes

Priorités organisationnelles

En 2015-2016, DEO mettra l'accent sur six priorités pour créer des emplois et favoriser la croissance économique tout en exécutant son mandat, qui consiste à développer et à diversifier l'économie de l'Ouest canadien.

Priorité	Type[1]	Programme(s)
Innovation	Permanente	Développement des entreprises et innovation Politique, représentation et coordination

Description – Renforcer la capacité d'innovation dans l'Ouest canadien en investissant dans des projets permettant de commercialiser de nouveaux produits, procédés et services fondés sur la technologie et en rassemblant les intervenants clés pour faciliter des discussions sur les mesures à prendre pour renforcer le marché de l'innovation et favoriser des occasions de pré-commercialisation.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- L'innovation est essentielle à la réussite de l'économie de l'Ouest canadien. Afin d'être concurrentielles sur les marchés mondiaux, et pour favoriser et stimuler la croissance à l'échelle nationale, les entreprises de l'Ouest canadien doivent développer et commercialiser des produits, procédés et services innovateurs.
- Selon Statistique Canada, en 2011, les dépenses des entreprises en recherche et développement (R-D) dans l'Ouest canadien représentaient 0,5 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), comparativement à 0,89 p. 100 pour l'ensemble du Canada[ii] et 1,89 p. 100 pour les États-Unis.
- La commercialisation de nouvelles technologies continue de se heurter à des difficultés en matière d'accès des PME à un capital de risque aux divers stades de développement. Les niveaux d'investissement en capital de risque dans les provinces de l'Ouest canadien sont en hausse, ayant dépassé le sommet précédemment atteint en 2007.[iii]
- L'innovation demeure une priorité pour le gouvernement fédéral, de même que pour les gouvernements provinciaux de l'Ouest canadien, comme en témoigne l'engagement de renouveler la Stratégie fédérale des sciences et de la technologie : *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*.[iv]

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- L'Initiative InnO aide les PME de l'Ouest canadien à faire passer leurs technologies nouvelles et innovatrices des derniers stades de recherche et développement à celui de la pénétration du marché.
- Investir dans des projets axés sur le marché qui permettent de développer et de mettre en valeur des technologies et des procédés nouveaux et novateurs et soutenir l'écosystème de l'innovation pour les PME au moyen d'un renforcement des capacités.
- Coordonner des rencontres entre l'industrie, les établissements d'enseignement postsecondaire, les grands centres de recherche et les pouvoirs publics pour favoriser l'avancement des politiques sur l'innovation, et définir de nouveaux modèles d'innovation

[1] Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR.

pour renforcer le marché de l'innovation et favoriser les occasions de commercialisation.

Priorité	Type	Programme(s)
Développement des compétences et de la formation	Déjà établie	Développement des entreprises et innovation Croissance économique des collectivités Politique, représentation et coordination

Description – Soutenir le développement de compétences axées sur le marché, y compris le financement de projets de formation des compétences et favoriser l'établissement de partenariats entre l'industrie et les organisations qui offrent de la formation postsecondaire pour créer des emplois à long terme durables.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Le bien-être économique à long terme de l'Ouest canadien est tributaire d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et éduquée.
- Il y a une forte demande de travailleurs qualifiés dans un nombre des secteurs à croissance rapide dans l'Ouest canadien, incluant l'exploitation minière, l'énergie, la construction, la fabrication et la technologie.
- DEO peut ajouter aux travaux d'autres ministères fédéraux en vue de définir les occasions de développement des compétences et de la formation.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Favoriser les occasions qui réunissent l'industrie et les organisations qui offrent de la formation postsecondaire pour explorer les possibilités de partenariat et accroître la capacité de formation.
- Appuyer les projets de développement des compétences et de formation visant à améliorer l'accès à l'équipement et à mettre en œuvre des programmes de formation sur place.

Priorité	Type	Programme(s)
Croissance économique des Autochtones	Déjà établie	Développement des entreprises et innovation Croissance économique des collectivités Politique, représentation et coordination

Description – Susciter l'intérêt des entrepreneurs et des PME autochtones et travailler avec eux pour trouver des occasions de croissance économique et de développement des compétences pour les Autochtones et les collectivités autochtones.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- DEO s'est engagé à collaborer avec des entrepreneurs et des chefs d'entreprise autochtones pour stimuler les occasions de développement et de croissance des entreprises.
- Les Canadiens autochtones représentent la population la plus jeune et celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Presque 60 p. 100 de la population autochtone du Canada vit dans l'Ouest canadien.[v] Cette jeune population grandissante offre un énorme potentiel pour les collectivités autochtones, les villes de l'Ouest et le Canada dans son ensemble.
- Quelque 32 000 Autochtones travaillent dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie partout au Canada, faisant du secteur des ressources naturelles un employeur privé de premier ordre pour les Autochtones.[vi] Le développement des ressources naturelles est synonyme d'amélioration des occasions à proximité des collectivités et des territoires traditionnels.
- DEO peut appuyer les principes du Cadre fédéral pour le développement économique

des Autochtones[vii] pour accroître la participation des peuples autochtones à l'économie canadienne.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Susciter l'intérêt des Autochtones de l'Ouest et des partenaires clés, y compris Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, pour trouver des occasions d'investissement conjoint à l'appui du développement économique, par exemple le renforcement du développement des entreprises et de l'entrepreneuriat autochtones.
- Travailler avec les Autochtones de l'Ouest afin de former des partenariats avec l'industrie, d'autres ministères et les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organismes pour accroître les occasions de développement des compétences pour les Autochtones, tout particulièrement dans le secteur des ressources naturelles.
- Financer le Réseau de services aux entreprises autochtones et les organisations d'aide au développement des communautés autochtones de l'Ouest canadien pour améliorer l'accès aux renseignements, aux services et à la formation pour les entreprises.

Priorité	Type	Programme(s)
Commerce et investissement	Permanente	Développement des entreprises et innovation Politique, représentation et coordination

Description – Accroître la participation des PME au commerce international, particulièrement sur les marchés émergents.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- L'Ouest canadien mise sur le commerce international et les investissements pour accroître sa prospérité économique. Près d'un tiers du PIB de l'Ouest canadien est lié aux exportations internationales.[viii]
- Le soutien aux activités de commerce et d'investissement aide les PME à accéder à de nouveaux marchés, à des idées novatrices, à la technologie et au capital, ce qui contribue à accroître leur compétitivité et leur productivité. Cela permet aux PME de l'Ouest canadien de croître et de prospérer et favorise la création d'emplois.
- Dans le cadre du Plan d'action pour les marchés mondiaux,[ix] le gouvernement du Canada centre ses efforts sur les marchés internationaux les plus prometteurs pour les entreprises canadiennes.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Aider les PME de l'Ouest canadien qui mènent des activités internationales et accroître leur accès aux marchés internationaux, aussi bien en Amérique du Nord que sur les marchés émergents.
- Améliorer les corridors commerciaux importants pour l'Ouest canadien afin de soutenir la circulation des biens, des services et des personnes vers l'Ouest canadien et à l'extérieur de cette région.
- Faire mieux connaître les secteurs clés, les forces et les capacités de l'Ouest canadien sur les marchés internationaux, tout particulièrement les marchés émergents, et accroître l'investissement étranger dans la région.

Priorité	Type	Programme(s)
Marchés de défense du gouvernement fédéral	Déjà établie	Politique, représentation et coordination Développement des entreprises et innovation

Description – Optimiser la capacité des PME de l'Ouest canadien à saisir les occasions de marchés de défense du gouvernement du Canada.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- L'industrie canadienne du secteur de la défense comprend plus de 2 000 entreprises, 70 000 employés et 12,6 milliards de dollars en revenus annuels.[x] Comme on s'attend à ce que les retombées industrielles et régionales au Canada passent de 23 milliards de dollars en 2011 à 49 milliards de dollars en 2027, ce secteur offre des perspectives économiques importantes pour l'Ouest canadien.[xi]
- Les organismes de développement régional partout au Canada jouent un rôle important lorsqu'il s'agit de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense[xii] en facilitant l'accès des organisations et des fournisseurs régionaux aux occasions qui découlent de la Politique des retombées industrielles et technologiques du Canada.[xiii]

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Jouer un rôle de facilitation auprès des entreprises pour informer les intervenants de l'Ouest canadien des occasions d'approvisionnement en matière de défense offertes par le gouvernement fédéral et des conditions exigées pour assurer la réussite des chaînes d'approvisionnement mondiales des principaux entrepreneurs et des partenaires clés et optimiser la participation à celles-ci.
- Renforcer les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la marine de l'Ouest canadien en cernant des investissements stratégiques qui favorisent l'innovation, la compétitivité sur les marchés internationaux et la croissance.
- Favoriser les possibilités de partenariat au chapitre de l'investissement et du commerce, y compris une participation soutenue aux événements internationaux et aux missions commerciales dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la marine, dans le cadre d'une présence canadienne unifiée.
- Représenter les intérêts de l'Ouest canadien auprès des décideurs dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales liées au processus d'approvisionnement fédéral, tout particulièrement la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, et aux secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la marine.

Priorité	Type	Programme(s)
Revitalisation du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC)	Déjà établie	Développement des entreprises et innovation Croissance économique des collectivités

Description – Faire en sorte que les membres du RSEOC optimisent leur incidence économique sur leurs collectivités et soient en adéquation avec les priorités de DEO et du gouvernement du Canada.

Pourquci s'agit-il d'une priorité?

- Le RSEOC est un réseau regroupant plus de 100 bureaux qui reçoivent une aide financière de DEO pour fournir des renseignements et de l'assistance aux entreprises, planifier et mettre en œuvre des initiatives de croissance économique des collectivités et fournir des prêts aux PME. Le RSEOC comprend divers organismes, y compris des organisations d'aide au développement des collectivités, les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneures, des organisations francophones à vocation économique et

des membres du Réseau Entreprises Canada.

- Il est possible de renforcer les programmes et les services du RSEOC afin d'optimiser leur incidence et de réaliser leur potentiel de « moteur économique » de leurs collectivités, et les membres du Réseau peuvent profiter des occasions économiques qui cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada et de DEO.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Continuer de collaborer avec les membres du RSEOC pour renforcer les structures, la gouvernance, les mécanismes de responsabilisation et la gestion du rendement nécessaires pour fournir des produits et des services à valeur ajoutée.
- Collaborer avec le RSEOC pour améliorer son soutien et sa promotion des priorités du gouvernement du Canada et la mise en oeuvre d'activités qui contribuent à une croissance économique durable.

Analyse des risques

Principaux risques

Risques	Stratégies de réaction aux risques	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Déclin de la compétitivité et lenteur de la croissance de la productivité des entreprises dans l'Ouest canadien	Investissement dans des projets permettant d'aider les entreprises à accroître leur productivité et leur compétitivité. Mise en œuvre de l'Initiative InnO pour commercialiser les produits, procédés et services novateurs fondés sur la technologie.	Développement des entreprises et innovation
Petit marché national et croissance de la concurrence mondiale pour les entreprises de l'Ouest canadien	Collaboration avec les PME, les associations industrielles et les établissements de recherche de l'Ouest canadien pour améliorer l'accès aux chaînes de valeur mondiales. Soutien des projets qui offrent aux PME de l'Ouest canadien un meilleur accès aux marchés internationaux.	Développement des entreprises et innovation

La compétitivité des entreprises de l'Ouest canadien est limitée, et la croissance de leur productivité est faible, et ce, notamment en raison de niveaux comparativement peu élevés d'investissement en R-D et d'une adoption plus lente des nouvelles technologies et des nouveaux équipements, en particulier en dehors des principaux secteurs de ressources. Les jeunes entreprises innovatrices de l'Ouest sont confrontées à de plus grandes difficultés d'accès à une aide financière suffisante pour réaliser les priorités en matière de commercialisation de la technologie, alors qu'on note une lacune de financement particulièrement prononcée pour les entreprises en démarrage. En 2015-2016, DEO continuera d'investir dans des projets et des activités qui renforcent le développement, l'adoption et la commercialisation de nouvelles technologies et l'expansion des entreprises.

Les entreprises de l'Ouest canadien doivent également relever le défi que représentant un petit marché national et une concurrence mondiale toujours plus forte. Des débouchés commerciaux plus importants pour les entreprises de l'Ouest canadien constituent une composante essentielle de la prospérité économique. Pour rester concurrentielles dans une économie mondiale, ces entreprises devront accroître leur présence sur les marchés internationaux, participer à des chaînes de valeur mondiales et attirer un investissement étranger direct. En 2015-2016, DEO poursuivra sa collaboration avec les PME, les associations industrielles et les établissements de recherche de l'Ouest canadien afin d'améliorer l'accès aux chaînes de valeur mondiales, de renforcer les partenariats internationaux et d'encourager l'investissement étranger direct, offrant ainsi aux produits et aux services de l'Ouest canadien un meilleur accès aux marchés internationaux.

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
159 913 914	159 913 914	155 398 551	154 466 397

Ressources humaines (équivalents temps plein[2]– ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
306	292	290

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultat(s) stratégique(s), programme(s) et services internes	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2013-2014	Dépenses projetées 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
Résultat stratégique 1 : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien							
Programme 1 : Développement des entreprises et innovation	117 571 416	98 912 661	109 820 012	100 520 050	100 520 050	98 374 079	97 094 230
Programme 2 : Croissance économique des collectivités	35 377 579	62 155 737	31 689 532	34 862 792	34 862 792	33 393 025	32 622 197
Programme 3 : Politique, représentation et coordination	8 538 591	9 306 314	8 725 206	10 145 094	10 145 094	10 898 859	10 956 490
Total partiel	161 487 586	170 374 712	150 234 750	145 527 936	145 527 936	142 665 963	140 672 917
Services internes Total partiel	22 230 897	17 953 579	14 115 207	14 385 978	14 385 978	12 732 588	13 793 480
Total	183 718 483	188 328 291	164 349 957	159 913 914	159 913 914	155 398 551	154 466 397

[2] « Équivalent temps plein » (ETP) est une mesure dans laquelle l'employé représente une année-personne complète imputée aux budgets ministériels. L'ETP est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Les dépenses prévues de DEO en 2015-2016 sont de 159,9 millions de dollars, comparativement aux dépenses prévues de 164,3 millions de dollars pour 2014-2015. La baisse de 4,4 millions de dollars en dépenses nettes comprend une diminution des paiements de transfert et des coûts de fonctionnement. Parmi les facteurs contribuant à la diminution nette, notons :

- une diminution de 2,5 millions de dollars attribuable au réinvestissement des rentrées de contributions remboursables et au soutien financier accordé à la Rick Hansen Foundation;
- une diminution de 1 million de dollars en paiements de transfert d'Agriculture et Agroalimentaire Canada liée au Centre d'excellence du boeuf canadien;
- une diminution nette de 0,9 million de dollars liée au report du budget de fonctionnement, à l'écart entre la demande et l'obtention d'une aide financière pour les locaux et à d'autres changements au financement des programmes.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le Cadre pangouvernemental[xiv] (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015-2016
1. Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien	1.1 Développement des entreprises et innovation	Affaires économiques	Forte croissance économique	100 520 050
	1.2 Croissance économique des collectivités	Affaires économiques	Forte croissance économique	34 862 792
	1.3 Politique, représentation et coordination	Affaires économiques	Forte croissance économique	10 145 094

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	145 527 936
Affaires sociales	0
Affaires internationales	0
Affaires gouvernementales	0

Tendances relatives aux dépenses de ministère

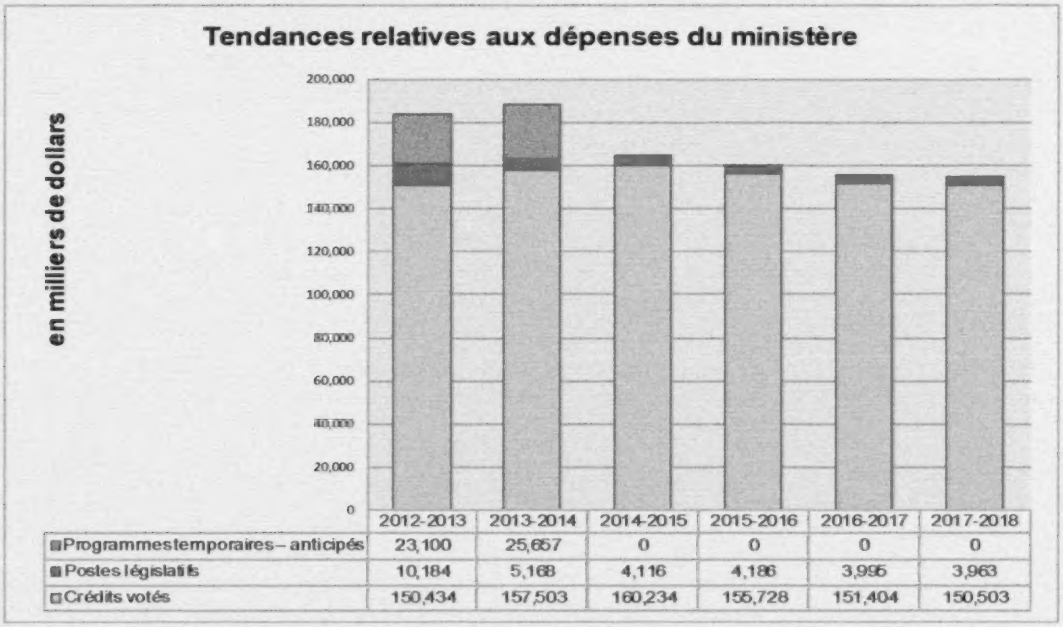

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporaires – anticipés	23,100	25,657	0	0	0	0
Postes législatifs	10,184	5,168	4,116	4,186	3,995	3,963
Crédits votés	150,434	157,503	160,234	155,728	151,404	150,503

Les diminutions des dépenses nettes sont liées aux paiements de transfert et aux coûts de fonctionnement. Le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action économique du Canada était un programme biennal qui a pris fin en 2013-2014.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits organisationnels de DEO, consulter le *Budget principal des dépenses 2015-2016*[xv] sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) s'emploie à développer l'économie de l'Ouest canadien en contribuant à la création d'entreprises novatrices et compétitives sur la scène internationale, tout en veillant à la diversification de l'assise économique de cette région au-delà des industries des ressources primaires.

En 2015-2016, trois programmes contribuent à l'atteinte du résultat stratégique de DEO, soit : Développement des entreprises et innovation; Croissance économique des collectivités; Politique, représentation et coordination, avec des efforts axés sur six secteurs prioritaires.

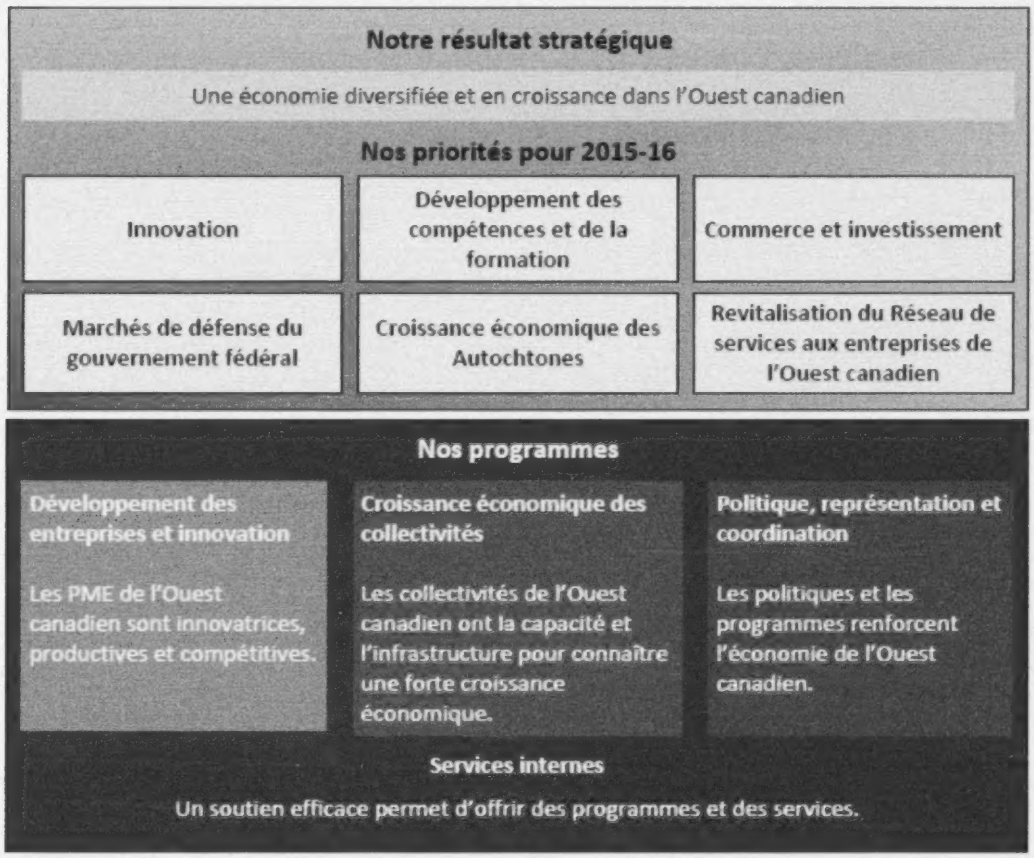

Programme 1.1 : Développement des entreprises et innovation

Description

Le programme Développement des entreprises et innovation appuie les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien en vue de rehausser l'innovation, la productivité et la participation globale des entreprises. La fabrication à valeur ajoutée est renforcée par l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles technologies ou par des innovations à des procédés existants, ainsi que par des efforts pour pénétrer les marchés internationaux et accroître les investissements dans l'Ouest canadien. Ce programme soutient en outre certains membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et d'autres partenaires connexes qui offrent des services aux entreprises et assurent l'accès aux capitaux dans l'Ouest canadien, à l'appui d'un entrepreneuriat accru. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués au titre de l'Initiative pour les femmes entrepreneures et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Le soutien financier du Réseau Entreprises Canada est constitué de fonds d'exploitation et d'entretien.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
100 520 050	100 520 050	98 374 079	97 094 230

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP])

2015-2016	2016-2017	2017-2018
111	111	111

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest canadien participent au commerce international	Valeur de l'activité commerciale internationale facilitée par DEO	325 M$	31 mars 2016
Les PME de l'Ouest canadien sont compétitives	Nombre de PME qui constatent une augmentation de leurs marges brutes	514	31 mars 2016
Les PME de l'Ouest canadien sont innovatrices	Nombre de droits exercés en matière de propriété intellectuelle	30	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Développement des entreprises et innovation en 2015-2016.

- Renforcer la participation des PME sur les marchés internationaux et dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et attirer de l'investissement étranger dans l'Ouest.
- Favoriser des initiatives visant à accroître l'accès à une main-d'œuvre qualifiée dans l'Ouest canadien et à améliorer la productivité des entreprises, y compris la prestation d'un soutien aux entreprises dans la collectivité aux PME de l'Ouest.
- Favoriser des activités d'innovation axées sur le marché, y compris les investissements dans les infrastructures du savoir.
- Mettre en œuvre la nouvelle Initiative d'innovation dans l'Ouest (InnO) pour aider les PME de l'Ouest canadien à commercialiser leurs nouveaux procédés, services et produits technologiques.
- Coordonner des rencontres avec les intervenants clés et défendre les intérêts de l'Ouest dans les domaines du commerce et de l'investissement, du développement des compétences et de l'innovation.

Sous-programme 1.1.1 : Commerce, investissement et accès aux marchés

Description

Le sous-programme Commerce, investissement et accès aux marchés permet d'accentuer la présence des PME, des instituts de recherche et des associations industrielles de l'Ouest canadien sur les marchés mondiaux, ainsi que d'attirer des investissements dans la région, y compris des débouchés liés aux marchés publics. Il met l'accent sur l'accroissement de la participation de l'Ouest canadien aux marchés internationaux (tant pour obtenir que pour offrir des biens et des services), sur la consolidation des partenariats internationaux, sur l'attraction de nouveaux investissements étrangers et sur l'investissement direct canadien à l'étranger en vue de faciliter l'accès et la participation aux chaînes de valeur mondiales. Ce sous-programme vise également à consolider l'infrastructure liée au commerce afin d'accroître le flux des échanges commerciaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ouest canadien, en plus de promouvoir la région à titre de destination de choix auprès des visiteurs étrangers (touristes, étudiants, chercheurs et investisseurs). Il appuie en outre les partenariats internationaux en matière de recherche et de développement de manière à mieux faire connaître les capacités technologiques de l'Ouest canadien à l'étranger. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
16 995 457	17 342 263	15 022 579

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
29	29	29

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Capacité des clients de l'Ouest canadien à saisir les occasions d'affaires sur la scène internationale et à attirer des visiteurs étrangers	Nombre de PME et d'autres organisations de l'Ouest canadien qui saisissent une nouvelle occasion (commerce, investissement ou R-D) grâce aux services consultatifs mondiaux	526	31 mars 2016
Capacité à prendre en charge le flux entrant/sortant de biens et services dans l'Ouest canadien	Valeur des améliorations apportées à l'infrastructure liée au commerce	2 M$	31 mars 2016
Connaissance, sur la scène internationale, des possibilités en matière de commerce, d'investissement et de tourisme et des capacités technologiques des PME de l'Ouest canadien	Valeur des nouvelles occasions d'affaires internationales générées grâce aux missions ou aux événements	890 M$	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Commerce, investissement et accès aux marchés en 2015-2016.

- Aider les PME de l'Ouest canadien à mener des activités internationales et à accroître leur accès aux marchés internationaux, tant en Amérique du Nord que sur les marchés émergents.
- Améliorer les corridors commerciaux importants pour l'Ouest canadien afin de soutenir la circulation des biens, des services et des personnes vers l'Ouest et hors de cette région.
- Faire mieux connaître les secteurs clés, les forces et les capacités de l'Ouest canadien sur les marchés internationaux, tout particulièrement les marchés émergents, et accroître l'investissement étranger dans la région.

Sous-programme 1.1.2 : Productivité et croissance des entreprises

Description

Le sous-programme Productivité et croissance des entreprises aide les entreprises, les fournisseurs de services aux entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien à lancer des initiatives visant à rehausser la productivité et la compétitivité des entreprises, ainsi que la croissance des PME de la région. Ce résultat est obtenu grâce à la sensibilisation à de saines pratiques de gestion et d'affaires en vue de leur adoption, à la technologie actuelle et à l'accès à une main-d'œuvre qualifiée. De plus, ce sous-programme soutient certains membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et les partenaires connexes en fournissant des services en matière d'entreprise et l'accès à du capital à des groupes clients ciblés tels que les femmes, les personnes handicapées et les Autochtones. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre de l'Initiative pour les femmes entrepreneures et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. L'appui au Réseau Entreprises Canada est apporté par le truchement de fonds pour le fonctionnement et l'entretien.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
26 913 847	31 199 505	32 875 501

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
30	30	30

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accès aux services de création d'entreprises, au capital et aux capitaux suscités	Nombre d'entreprises créées, préservées ou élargies grâce aux services aux entreprises ou aux capitaux	2 000	31 mars 2016
Adoption de saines pratiques de gestion et d'affaires et de technologies	Nombre de PME qui ont investi dans l'adoption de saines pratiques de gestion ou d'affaires ou dans la technologie	675	31 mars 2016
Accès à une main-d'œuvre qualifiée	Nombre d'employés qualifiés embauchés à la suite d'une formation ou d'une certification axée sur les compétences	850	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Productivité et croissance des entreprises en 2015-2016.

- Favoriser des investissements ciblés qui permettent de former des travailleurs qualifiés dans l'Ouest canadien, y compris des projets qui visent à améliorer l'accès à la formation, à l'équipement et aux programmes de formation en milieu de travail.
- Favoriser les occasions de partenariat entre l'industrie et les organisations qui offrent de la formation postsecondaire pour accroître la capacité de formation portant sur certains métiers spécialisés.
- Appuyer et renforcer le rôle des membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour accroître la productivité, la compétitivité et la croissance des PME de l'Ouest canadien.
- Susciter l'intérêt des agents de prestation de services du Réseau Entreprises Canada, des partenaires et des autres intervenants clés pour optimiser la prestation des services et mettre en valeur le Réseau en tant que principale source d'information très utile pour les entrepreneurs et les petites entreprises du Canada.
- Travailler avec les peuples autochtones partout dans l'Ouest afin de former des partenariats avec l'industrie, d'autres ministères, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organisations afin d'offrir aux Autochtones davantage d'occasions de création d'entreprises, d'entrepreneuriat et de développement des compétences.

Sous-programme 1.1.3 : Constitution des capacités en matière d'innovation

Description

Le sous-programme Constitution des capacités en matière d'innovation contribue à renforcer l'ensemble du système d'innovation dans l'Ouest canadien grâce au renforcement des capacités à l'appui de la commercialisation de produits, de procédés et de services fondés sur le savoir. Il aide les instituts de recherche à se doter des locaux et de l'équipement nécessaires aux activités de recherche appliquée et de développement, de perfectionnement de personnel hautement qualifié ou de recherche appliquée et de développement technologique, de l'étape de la validation de principe à celle de la vérification. Ce sous-programme incite également les instituts sans but lucratif à mener des activités de précommercialisation telles que le triage, la délivrance de brevets et de permis, la divulgation et le regroupement de technologies ou à concevoir des recherches relatives à des applications précommerciales et à en démontrer le potentiel afin de susciter l'intérêt des partenaires commerciaux. De plus, ce sous-programme appuie la formation visant à permettre aux ingénieurs et aux scientifiques d'acquérir des compétences pertinentes pour l'industrie, ainsi que la formation sur les compétences technologiques destinée aux professionnels non spécialisés. Les paiements de transfert à

l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
17 837 460	16 294 261	15 095 371

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
7	7	7

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Développement technologique initial – les composantes technologiques de base sont intégrées aux fins d'essai et de validation dans un environnement simulé (laboratoire)	Valeur de la R-D appliquée menée pendant au plus trois ans après la période de financement	6,25 M$	31 mars 2016
Développement technologique intermédiaire – des prototypes sont prêts pour une démonstration dans un environnement opérationnel	Nombre de prototypes prêts à la démonstration dans un environnement opérationnel	600	31 mars 2016
Personnel hautement qualifié (PHQ) – création d'un bassin de PHQ pour soutenir la commercialisation des produits, procédés et services fondés sur le savoir	Nombre de travailleurs hautement qualifiés formés	1 350	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Constitution des capacités en matière d'innovation en 2015-2016.

- Investir dans des projets qui contribuent à l'amélioration de l'infrastructure du savoir, au soutien de la R-D appliquée ou au perfectionnement du PHQ.
- Rassembler des intervenants clés de l'industrie, des établissements d'enseignement postsecondaire, des grands établissements de recherche et des pouvoirs publics de l'Ouest canadien pour discuter de la politique d'innovation et établir de nouveaux modèles d'innovation qui permettront de renforcer le marché de l'innovation et de soutenir les débouchés commerciaux.

Sous-programme 1.1.4 : Commercialisation de la technologie

Description

Le sous-programme Commercialisation de la technologie vise à accroître la commercialisation de produits, de procédés et de services fondés sur le savoir. Il appuie les organismes sans but lucratif qui aident les PME, en plus de soutenir directement les PME afin qu'elles entreprennent des activités de développement de technologies de pointe, qu'elles aient accès à des investissements progressifs ou qu'elles vendent des produits, des procédés et des services fondés sur le savoir. Ce sous-programme favorise également la conception et la fabrication de prototypes, la démonstration des produits, ainsi que la certification de tierces parties, la mise à l'essai et l'assurance de la qualité de produits particuliers. De plus, il favorise des activités de sensibilisation et de promotion pour attirer l'investissement. Il favorise aussi la validation du potentiel commercial, l'acceptation pour les utilisateurs finaux de même que les produits, procédés et services fondés sur le savoir prêts à être mis en marché. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
38 773 286	33 538 050	34 100 779

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
45	45	45

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Développement technologique avancé – la technologie dans sa forme définitive est éprouvée à la suite d'un déploiement réussi dans un environnement opérationnel en conditions réelles	Nombre de produits, procédés ou services éprouvés grâce à un déploiement réussi dans un environnement opérationnel	93	31 mars 2016
Capacité financière accrue des PME leur permettant de mener des activités de développement et de commercialisation de la technologie	Valeur des investissements supplémentaires du secteur privé	3,5 M$	31 mars 2016

Ventes de produits, procédés ou services fondés sur le savoir par les PME	Valeur des ventes liées à la commercialisation de produits, de procédés, de services ou de technologies fondés sur le savoir	92 M$	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Commercialisation de la technologie en 2015-2016.

- Offrir du soutien dans le cadre de l'Initiative InnO aux PME à but lucratif de l'Ouest canadien pour les aider à commercialiser des produits, des procédés et services nouveaux fondés sur la technologie.
- Investir dans des projets qui favorisent le développement technologique avancé, la démonstration de produits et la validation du potentiel commercial.
- Fournir des services d'orientation pour aider les PME à définir d'autres sources de financement ou services.

Programme 1.2 : Croissance économique des collectivités

Description

Le programme Croissance économique des collectivités comprend des initiatives de développement économique qui aident les collectivités à faire avancer leur économie, à s'adapter aux situations économiques changeantes et difficiles et à se redresser après un ralentissement économique. Ce résultat est obtenu grâce au financement direct de projets et à la prestation de soutien financier aux organisations prenant part au Programme de développement des collectivités (PDC). Ce programme aide en outre les collectivités à évaluer leurs forces, leurs faiblesses, leurs débouchés et leurs possibilités de nouvelle activité économique, ainsi qu'à concevoir et à mettre en œuvre des plans de développement communautaire. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et du Programme de développement des collectivités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
34 862 792	34 862 792	33 393 025	32 622 197

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
35	21	19

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les collectivités de l'Ouest canadien ont des entreprises solides	Croissance du chiffre d'affaires des PME	10 %	31 mars 2016
Les collectivités de l'Ouest canadien ont des capacités de développement socioéconomique	Nombre de collectivités qui bénéficient des projets de croissance économique des collectivités	1 175	31 mars 2016
Les collectivités de l'Ouest canadien ont l'infrastructure publique nécessaire pour soutenir la croissance économique	Nombre de collectivités qui bénéficient des investissements fédéraux dans l'infrastructure publique	s.o.*	s.o

* Les résultats des efforts déployés par DEO pour soutenir l'infrastructure communautaire grâce à des programmes offerts au nom d'Infrastructure Canada sont déclarés par Infrastructure Canada.

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Croissance économique des collectivités en 2015-2016.

- Continuer de collaborer avec Infrastructure Canada pour la prestation des programmes d'infrastructure actuels dans l'Ouest canadien.
- Terminer les activités de revitalisation du Programme de développement des collectivités (PDC) pour maximiser l'incidence économique des organisations prenant part au PDC et veiller à son alignement avec les priorités du gouvernement du Canada et de DEO.
- Poursuivre la collaboration avec d'autres organisations fédérales pour mettre en œuvre l'Initiative de développement économique dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018.*[xvi]

Sous-programme 1.2.1 : Programmes d'infrastructure

Description

Le sous-programme Programmes d'infrastructure assure le financement de l'infrastructure communautaire dans l'Ouest canadien afin de respecter l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la croissance et de la qualité de vie des Canadiens. Ce sous-programme prévoit l'aménagement ou le renouvellement d'infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines un peu partout au Canada, leur permettant ainsi

d'être plus concurrentielles sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux. DEO met en œuvre des programmes d'infrastructure seul ou en partenariat avec Infrastructure Canada et les quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest canadien. Les paiements de transfert à l'appui de l'exécution directe de ce sous-programme sont effectués en vertu de programmes désignés, à l'exception du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Les paiements de transfert à l'appui de l'exécution en partenariat de ce sous-programme sont effectués par le truchement des autres comptes d'attente du gouvernement et sont versés par Infrastructure Canada au titre de diverses autorisations de financement. DEO bénéficie de fonds de fonctionnement et d'entretien aux fins d'exécution des programmes de partenariat.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 157 651	372 105	0

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
10	2	0

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Infrastructures environnementales nouvelles ou améliorées	Nombre de systèmes environnementaux nouveaux ou améliorés	s.o*	s.o
Infrastructures de télécommunications ou de transport nouvelles ou améliorées	Nombre de réseaux de télécommunications ou de transport nouveaux ou améliorés	s.o*	s.o
Infrastructures communautaires, culturelles, récréatives, touristiques ou connexes nouvelles ou améliorées	Nombre d'installations communautaires, culturelles, récréatives, touristiques ou connexes nouvelles ou améliorées	s.o*	s.o

* Les résultats des efforts déployés par DEO pour soutenir l'infrastructure communautaire grâce à des programmes offerts au nom d'Infrastructure Canada sont déclarés par Infrastructure Canada.

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Programmes d'infrastructure en 2015-2016.

- Poursuivre l'administration du Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités qui en est à l'étape de réduction progressive.

- Poursuivre la collaboration avec Infrastructure Canada pour les programmes d'infrastructure prenant fin dans l'Ouest canadien.

Sous-programme 1.2.2 : Développement des collectivités

Description

Le sous-programme Développement des collectivités permet de renforcer la viabilité de l'économie locale, de rehausser la capacité communautaire et d'accroître la participation des membres de la collectivité en les encourageant à prendre en main leur développement économique et en les soutenant dans leurs démarches. Ce sous-programme aide les collectivités, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), à évaluer leurs besoins et à élaborer un plan stratégique communautaire en vue d'y répondre. Il offre également une aide financière en vue de la mise en œuvre de projets qui sont généralement déterminés au moment de la planification communautaire et qui stimulent le développement économique et misent sur les capacités, les forces et les débouchés des collectivités. Cela comprend la prestation d'un soutien financier direct aux activités de planification communautaire et aux projets de développement des collectivités. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
3 081 431	2 449 330	2 156 749

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
7	1	1

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Solide planification communautaire stratégique	Nombre de plans stratégiques communautaires régionaux élaborés ou mis à jour	25	31 mars 2016
Mise en œuvre efficace des plans communautaires	Valeur des projets communautaires	10,6 M$	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Développement des collectivités en 2015-2016.

- Susciter l'intérêt des Autochtones de l'Ouest et des partenaires clés pour cerner les occasions d'investissement communautaire à l'appui de la création d'entreprises autochtones, de l'entrepreneuriat et du développement des compétences.
- Aider les organisations francophones à vocation économique à fournir des services de développement économique communautaire aux CLOSM.
- Poursuivre la collaboration avec d'autres organisations fédérales pour mettre en œuvre l'Initiative de développement économique[xvii] dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018.*[xviii]

Sous-programme 1.2.3 : Programme de développement des collectivités

Description

Le sous-programme relevant du Programme de développement des collectivités (PDC) aide les collectivités rurales à accroître leurs capacités de manière à concrétiser leur plein potentiel économique en facilitant la conception et la mise en œuvre de solutions élaborées à l'échelle locale en vue de régler des problèmes locaux. Ce sous-programme fournit du soutien financier aux organisations de développement des collectivités (ODC) en vue de la prestation d'une gamme de services aux petites entreprises — y compris de l'information, des conseils, de la formation et des références — afin de stimuler la croissance des petites entreprises et l'emploi dans les collectivités. De plus, les organisations de développement des collectivités fournissent une aide financière remboursable à des entreprises existantes et nouvelles par l'entremise de fonds d'investissement contrôlés à l'échelon local. De concert avec les partenaires et les intervenants, les organisations de développement des collectivités évaluent aussi les besoins de ces dernières, dressent des plans stratégiques pour répondre à ces besoins et mettent en œuvre les projets de développement économique des collectivités répertoriés dans les plans. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de développement des collectivités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
30 623 710	30 571 590	30 465 448

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
18	18	18

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Solide planification communautaire stratégique en région rurale et mise en œuvre efficace	Valeur des plans stratégiques communautaires régionaux créés ou mis à jour	11,3 M$	31 mars 2016
Accès aux services de création d'entreprises en milieu rural	Nombre d'entreprises créées, maintenues ou élargies grâce à des services aux entreprises	900	31 mars 2016
Accès au financement et aux capitaux suscités en milieu rural	Valeur des prêts	64 M$	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Programme de développement des collectivités en 2015-2016.

- Aider les organisations d'aide au développement des collectivités à fournir un éventail de services – avis techniques et conseils aux entreprises, prêts aux PME et planification économique stratégique.
- Terminer les activités de modernisation du Programme de développement des collectivités pour maximiser l'incidence économique des organisations d'aide au développement des collectivités et garantir un alignement avec les priorités du gouvernement du Canada et de DEO.
- Continuer de collaborer avec les membres du RSEOC pour renforcer les structures, la gouvernance, les mécanismes de responsabilisation et la gestion du rendement nécessaires pour fournir des produits et des services à valeur ajoutée.

Sous-programme 1.2.4 : Initiatives économiques ciblées

Description

Le sous-programme Initiatives économiques ciblées soutient de façon temporaire et ciblée l'activité économique dans les collectivités de l'Ouest canadien en vue de répondre rapidement aux besoins locaux les plus urgents au moyen de mesures de stimulation ou d'ajustement économique, conformément aux priorités gouvernementales. Par

l'entremise de ce sous-programme, DEO peut soutenir les collectivités de l'Ouest canadien qui doivent se relever de chocs économiques, de catastrophes naturelles, de circonstances économiques difficiles ayant d'éventuels effets négatifs ou de situations de ralentissement économique ou qui doivent profiter de possibilités de développement desquelles on attend des répercussions positives. L'aide de DEO est offerte par le truchement de fonds supplémentaires dédiés temporaires provenant du gouvernement du Canada ou par le truchement d'affectations spéciales du Ministère. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, à titre de mesure temporaire ciblée seulement, ainsi que d'autres programmes, le cas échéant.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
0	0	0

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
0	0	0

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Occasions d'affaires créées	Nombre d'entreprises créées, préservées ou élargies	s.o*	s.o
Occasions communautaires créées	Valeur des projets communautaires et effet de levier	s.o*	s.o
Occasions d'emploi créées	Nombre d'emplois créés, préservés ou développés	s.o*	s.o

* Aucun résultat pour les initiatives économiques ciblées n'est prévu pour 2015-2016.

Faits saillants de la planification

En 2015-2016, DEO continuera de surveiller et de faire des suivis relativement aux contributions remboursables dans le cadre de Fonds d'adaptation des collectivités. Aucune autre activité n'est prévue.

Programme 1.3 : Politique, représentation et coordination

Description

Créé au titre de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, le programme Politique, représentation et coordination habilite le ministre à promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien en élaborant des politiques et des programmes, ainsi qu'en établissant des relations de coopération avec des intervenants clés. Les efforts relatifs au programme Politique, représentation et coordination permettent à DEO de représenter les intérêts de l'Ouest canadien, ce qui se traduit par des stratégies, des politiques et des programmes efficaces qui répondent aux besoins en matière de développement économique, de chapeauter les activités de collaboration aux échelles fédérale et intergouvernementale, de manière à tirer profit de possibilités clés de croissance et de diversification à long terme dans les domaines de compétence fédérale ou fédérale-provinciale, et de mener des activités de recherche et d'analyse sur lesquelles se fonderont les décisions relatives aux politiques et aux programmes. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
10 145 094	10 145 094	10 898 859	10 956 490

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
58	58	58

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Politiques qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO donnent lieu à des politiques appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 %	31 mars 2016
Programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO donnent lieu à des programmes appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Politique, représentation et coordination en 2015-2016.

- Représenter les intérêts de l'Ouest auprès des décideurs clés dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales.
- Tisser des relations avec des intervenants clés des provinces de l'Ouest et d'autres organisations fédérales en œuvrant activement auprès de partenaires éventuels, en communiquant des renseignements et en collaborant aux initiatives intéressantes pour l'Ouest canadien.
- Appuyer l'analyse des politiques pour mieux comprendre les problèmes, les défis et les occasions économiques dans l'Ouest canadien relativement aux priorités du Ministère, afin de cerner les secteurs d'action ministérielle.

Sous-programme 1.3.1 : Représentation et coordination

Description

Le sous-programme Représentation et coordination vise à promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien dans l'élaboration des politiques, la détermination des priorités et le choix des programmes nationaux en coordonnant les réponses efficaces des intervenants clés de manière à refléter une compréhension accrue des enjeux et des débouchés régionaux et une meilleure sensibilisation à ces enjeux et à ces débouchés. Les intervenants peuvent inclure les autres ministères, l'industrie et les associations industrielles, le milieu universitaire et le secteur des organismes sans but lucratif. Les efforts déployés dans le cadre de ce sous-programme permettent d'adopter une démarche plus équilibrée et plus sensible aux enjeux régionaux pour réaliser les priorités de l'Ouest canadien, favoriser le développement économique coordonné dans l'Ouest canadien et assurer la participation accrue de la région aux possibilités de marchés publics. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
6 496 732	6 664 600	6 459 038

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
46	46	46

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accès aux possibilités de développement économique dans l'Ouest canadien	Nombre d'initiatives auxquelles DEO a pris part pour améliorer l'accès à des possibilités de développement économique pour l'Ouest canadien	50	31 mars 2016
Coordination des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans l'Ouest canadien	Nombre d'initiatives entreprises, de programmes mis en œuvre et de politiques élaborées sous la coordination de DEO	28	31 mars 2016
Accès à des possibilités de marchés publics pour les PME de l'Ouest canadien	Nombre d'initiatives auxquelles DEO a pris part pour améliorer l'accessibilité des PME et des intervenants de l'Ouest canadien aux occasions de marchés publics	24	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Représentation et coordination en 2015-2016.

- Représenter les intérêts de l'Ouest auprès des décideurs clés dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales. Entre autres exemples, DEO continuera de représenter le point de vue de l'Ouest canadien dans la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense[xix] et du Plan d'action sur les marchés mondiaux.[xx]
- Travailler avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres ministères fédéraux pour favoriser la participation des Autochtones au développement du secteur de l'énergie de la côte Ouest, notamment dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques[xxi] – projets dans le secteur de l'énergie de la côte Ouest.
- Bâtir et maintenir un réseau solide d'intervenants dans l'Ouest canadien pour améliorer les connaissances du Ministère sur les enjeux et les occasions dans cette région.
- Réunir les intervenants clés de l'Ouest canadien et susciter leur intérêt pour trouver des occasions de collaboration à l'appui des activités de développement économique, y compris les projets de partenariat avec les provinces et d'autres intervenants dans les secteurs ciblés.

Sous-programme 1.3.2 : Analyse économique

Description

Le sous-programme Analyse économique vise à approfondir la compréhension des défis, des débouchés et des priorités de l'Ouest canadien grâce à la réalisation de recherches et à la diffusion des résultats à l'appui de l'élaboration des programmes et des politiques internes et externes. Ce résultat est obtenu grâce à des recherches effectuées à l'externe ou à des recherches et des analyses menées à l'interne, notamment sous la forme d'aperçus économiques, d'analyses du contexte, d'analyses de documents publics fédéraux ou autres et d'analyses de secteurs ou d'enjeux qui appuient l'élaboration des politiques, des plans ou des programmes ministériels. Ce sous-programme comprend aussi des consultations externes avec des dirigeants des secteurs public et privé sur les enjeux ou les débouchés économiques de l'Ouest canadien. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses pévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
3 648 362	4 234 259	4 497 452

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
12	12	12

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décisions qui ont une incidence sur l'économie de l'Ouest canadien s'appuient sur des analyses économiques fondées sur des données probantes	Nombre d'analyses économiques fondées sur des données probantes menées ou financées par DEO	62	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Analyse économique en 2015-2016.

- Soutenir l'analyse des données économiques et des politiques pour améliorer la compréhension des questions, des défis, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien sur le plan économique.

- Améliorer les connaissances du Ministère à propos des besoins et des capacités des entreprises de l'Ouest canadien relativement aux priorités stratégiques du Ministère grâce à la disponibilité d'un plus grand nombre d'études et d'analyses.

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins liés aux programmes et aux autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble d'une organisation, et non celles fournies uniquement à un programme donné. Ces groupes d'activités sont les suivants : services de gestion et de surveillance; services de communication; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de gestion financière; services de gestion de l'information; services des technologies de l'information; services immobiliers; services de gestion du matériel; services des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
14 385 978	14 385 978	12 732 588	13 793 480

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
102	102	102

Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Services internes en 2015-2016.

- Continuer d'améliorer les processus et systèmes opérationnels internes pour que DEO demeure une organisation à haut rendement dans la prestation de programmes et de services aux Canadiens.
- Soutenir la gestion du changement par l'entremise d'initiatives de transfert des connaissances, d'activités de formation et du perfectionnement des employés pour uniformiser la prestation des programmes, la mise en œuvre des politiques et les services aux clients.
- Collaborer avec les autres organismes de développement régional pour améliorer les processus opérationnels communs, les systèmes et les partenariats de manière à favoriser l'efficience des programmes.

- Participer à l'initiative de modernisation des bureaux du gouvernement du Canada.
- Participer à l'initiative Destination 2020 du gouvernement du Canada afin de créer une fonction publique de premier ordre.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif présenté dans cette section du *Rapport sur les plans et les priorités* donne une vue d'ensemble des opérations financières de DEO. La prévision des données financières sur les dépenses et les revenus est effectuée suivant la méthode de la comptabilité d'exercice afin d'accroître la responsabilité et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état condensé prospectif des opérations est établi suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et que les prévisions et les dépenses prévues présentées dans d'autres sections du présent *Rapport sur les plans et les priorités* sont établies sur la base des dépenses, les montants diffèrent.

Un état condensé prospectif des opérations plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des résultats d'exploitation nets et des autorisations demandées, peut être consulté sur le site Web de DEO.[xxii]

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars
(en dollars)

Renseignements financiers	Résultats estimatifs 2014-2015	Résultats prévus 2015-2016	Écart
Total des charges	148 178 764	149 013 331	834 567
Total des revenus	2 337	1 871	(466)
Coût de fonctionnement net	148 176 427	149 011 460	835 033

Les dépenses totales de DEO sont de 149,0 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 148,2 millions de dollars en 2014-2015. La hausse de 0,8 million de dollars en dépenses totales comprend des hausses de 0,2 million de dollars en paiements de transfert et de 0,6 million de dollars en coûts opérationnels.

Tableaux des renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016* se trouvent sur le site Web de DEO.[xxiii]

- Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices;[xxiv]
- Financement pluriannuel initial;[xxv]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;[xxvi]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars;[xxvii]
- Stratégie ministérielle de développement durable.[xxviii]

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique générale en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations.*[xxix] Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta), T5J 4H7
Téléphone : 780-495-4164
Télécopieur : 780-495-4557
Site Web : http://www.wd-deo.gc.ca/

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou individus et les paiements aux sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique

la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporaire : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin de texte

i. *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/W-6.8/

ii. *L'état de la R-D industrielle au Canada*
http://sciencepourlepublic.ca/uploads/fr/assessments%20and%20publications%20and%20news%20releases/research%20and%20develop/ird_fullreportfr.pdf

iii. Industrie Canada, Le Moniteur du capital de risque, 2000-2014
http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_02055.html

iv. *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*
http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07472.html

v. Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages 2011
http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm

vi. Plan d'action économique du Canada
http://actionplan.gc.ca/fr/fiche-d-information/r2d-dr2/participation-des-peuples-autochtones-secteur-des

vii. Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones
https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100033498/1100100033499

viii. Bureau de l'économiste en chef
http://www.international.gc.ca/economist-economiste/assets/pdfs/Data/factsfiches/Provincial_Pfact_FRA.pdf

ix. Plan d'action sur les marchés mondiaux
http://international.gc.ca/global-markets-marches-mondiaux/index.aspx?lang=fra

x. Rapport de KPMG et l'Association canadienne des industries de la défense et de la sécurité
https://www.defenceandsecurity.ca/UserFiles/File/IE/KPMG.pdf (disponible en Anglais seulement)

xi. *Le Canada d'abord - Exploiter l'approvisionnement militaire en s'appuyant sur les capacités industrielles clés, février 2013*
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/documents/eam-lmp-fra.pdf

xii. Stratégie d'approvisionnement en matière de défense
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/stamgp-lamsmp/sskt-fra.html

xiii. Propositions de valeurs et retombées industrielles et technologiques
http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=813549&_ga=1.31394495.186022231.1416776947

xiv. Cadre pangouvernemental
http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

xv. *Budget principal des dépenses 2015-2016*
http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

xvi. *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*
http://www.pch.gc.ca/fra/1358263602229/1358263791285

xvii. Initiative de développement économique
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/11564.asp

xviii. *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*
http://www.pch.gc.ca/fra/1358263602229/1358263791285

xix. Stratégie d'approvisionnement en matière de défense
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/stamgp-lamsmp/sskt-fra.html

xx. Plan d'action sur les marchés mondiaux
http://international.gc.ca/global-markets-marches-mondiaux/index.aspx?lang=fra

xxi. Initiative sur les partenariats stratégiques
https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1330016561558/1330016687171

xxii. État des résultats condensé prospectif
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18772.asp

xxiii. Plans et rapports ministériels de DEO
http://www.wd.gc.ca/fra/59.asp

xxiv. Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18778.asp

xxv. Financement pluriannuel initial
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18776.asp

xxvi. Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18773.asp

xxvii. Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18775.asp

xxviii. Stratégie ministérielle de développement durable
http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18777.asp

xxix. Dépenses fiscales du gouvernement du Canada
http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp